

## L'AGRICULTURE

## LA SÉCHERESSE DANS LE SUD DES PRAIRIES—DEMANDE D'AIDE FÉDÉRALE

**M. Maurice Foster (Algoma):** Monsieur le Président, en l'absence du ministre de l'Agriculture, ma question s'adresse au vice-premier ministre. La sécheresse qui sévit actuellement dans le sud des Prairies empire de jour en jour. La fin de semaine dernière, j'ai eu l'occasion de visiter la région du Contrefort Milk River, dans le sud de l'Alberta. J'y ai vu la terre végétale balayée par le vent ainsi que des marécages et des mares artificielles complètement asséchés. Pourtant, le gouvernement fédéral n'est pas prêt à s'engager à aider les agriculteurs de cette région.

Le ministre peut-il, aujourd'hui, s'engager à verser au moins 28,5 millions de dollars, soit le montant que l'Alberta et la Saskatchewan se sont déjà engagées à fournir, pour mettre en place des systèmes d'urgence de distribution d'eau, de creusement de mares artificielles et de puits et de transport du bétail?

**L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé):** Monsieur le Président, le gouvernement partage évidemment l'inquiétude du député à l'égard de cette très grave situation. Je crois qu'il doit reconnaître, cependant, qu'aucun gouvernement dans l'histoire de notre pays n'a fait autant pour répondre aux besoins du secteur agricole que le gouvernement actuel sous la direction de son premier ministre. Les programmes mis en place ont été efficaces, et nous avons été généreux.

Je peux informer le député que le premier ministre a demandé au ministre de l'Agriculture de s'entretenir avec ses homologues provinciaux le plus tôt possible. Il sait certainement qu'un groupe de travail formé de fonctionnaires fédéraux et provinciaux examine déjà la situation.

Il doit savoir aussi qu'il existe des programmes gouvernementaux destinés à faire face à ce très grave problème.

Enfin, le député doit également reconnaître que le gouvernement a pris un engagement à long terme dans ce domaine, comme il l'a montré lorsqu'il a annoncé, en décembre, son intention de travailler en étroite collaboration avec les provinces en vue d'établir un programme de conservation du sol et de l'eau qui répondra à tous les besoins du secteur agricole au Canada.

## LES RÉSERVES DE FOIN ET DE FOURRAGE—ON DEMANDE UNE AIDE D'URGENCE

**M. Maurice Foster (Algoma):** Monsieur le Président, le vice-premier ministre sait que les réserves de foin et de fourrage sont très précaires dans bien des régions touchées par la sécheresse et que les agriculteurs commencent même à disperser leurs troupeaux, ce qui a pour effet non seulement de les priver de moyens de subsistance pour les trois ou quatre prochaines années, mais aussi d'entraîner à la baisse les prix du bétail.

Le vice-premier ministre est-il disposé à promettre aujourd'hui aux agriculteurs de l'ouest du Canada que le gouvernement va consentir une aide d'urgence pour acheminer des aliments fourragers vers ces régions touchées par la sécheresse? Après tout, il s'agit d'une crise nationale et ce qu'il faut

## Questions orales

dès maintenant c'est une intervention précise pour venir en aide à ces éleveurs de bétail, et non pas une déclaration générale sur ce que le gouvernement a déjà fait par le passé et ce qu'il fera peut-être à l'avenir.

**L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé):** Monsieur le Président, il me semble fort étrange que le député laisse entendre que le gouvernement se cantonne dans des généralités, tandis que beaucoup plus que 3 milliards de dollars ont été engagés en faveur de l'ouest du Canada cette année, soit une augmentation nettement supérieure à 400 p. 100 depuis l'époque où le parti du député formait le gouvernement.

De fait, les fonctionnaires se sont réunis régulièrement à ce sujet. Le premier ministre a demandé au ministre de l'Agriculture de rencontrer ses homologues provinciaux. Il s'agit d'un effort conjoint. Les provinces reconnaissent qu'elles ont une responsabilité. Le gouvernement fédéral a toujours pris ses responsabilités à cet égard.

● (1130)

Je puis dire au député que le gouvernement actuel, sous la direction du premier ministre, a répondu aux besoins de l'agriculture par le passé et qu'il le fera encore à l'avenir.

\* \* \*

## LE COMMERCE EXTÉRIEUR

## L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS—LES EXPORTATIONS DE CONTRE-PLAQUÉ

**L'hon. Edward Broadbent (Oshawa):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Commerce extérieur. Nous avons entendu poser aujourd'hui, pendant la période réservée à cette fin, des questions reprochant au gouvernement de ne pas avoir pris la défense des intérêts de nos producteurs de homards et de nos producteurs de pommes de terre.

Ma question porte sur un autre domaine de l'accord. Au Sénat et à la Chambre des représentants américains, les États-Unis ont proposé des modifications à l'accord, et il semble que le gouvernement du Canada s'y soit opposé.

Le ministre est-il au courant que les termes utilisés par le comité de la Chambre des représentants dans son projet de modification à l'article du contre-plaqué, dont j'ai eu le texte aujourd'hui, sont virtuellement les mêmes que ceux employés par le comité des finances du Sénat américain, ce qui fait voir qu'ils tiennent mordicus à ce changement aux États-Unis? Soit dit en passant, on dit aux États-Unis qu'il s'agit là d'une victoire majeure pour les producteurs américains de contre-plaqué, car ils obtiennent un plus large accès au marché canadien.

Le ministre est-il au courant que le libellé est maintenant identique à la Chambre et au Sénat, et qu'ils ont l'intention de l'adopter? Le ministre est-il au courant, a-t-il fait savoir que le gouvernement du Canada ne peut admettre ce nouveau changement à l'accord et qu'il n'appliquera pas l'accord si ce changement est adopté par les États-Unis?